

UNIVERSITÉ DE NANCY

RAPPORT ANNUEL

DU

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

ET

COMPTES RENDUS

DES FACULTÉS

ANNÉE SCOLAIRE

1929-1930

UNIVERSITÉ DE NANCY

COMPTES RENDUS

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NOVEMBRE 1930



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE DE LA PÉPINIÈRE

1931

INSTITUT RÉGIONAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE

DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

Rapport de M. MERKLEN sur le fonctionnement
de l'Institut d'Éducation Physique
pendant l'Année scolaire 1929-1930

LOCAUX

L'Institut Régional d'Éducation Physique de l'Université de Nancy, créé par décret du 8 mars 1929, s'est vu attribuer par le Conseil de l'Université (séance du 7 juin 1929) une partie des locaux des anciennes Missions Royales où il a pu installer immédiatement des laboratoires d'examens courants et de recherches scientifiques, des salles d'études et de démonstrations, des bureaux administratifs, enfin des gymnases et des terrains de plein air.

Avec les ressources limitées dont il disposait, l'Institut n'a pu, tout d'abord, aménager les locaux à lui attribués que d'une façon très incomplète, mais suffisante néanmoins pour commencer à fonctionner.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Le décret de création a prévu que le nouvel organisme devait constituer à la fois un Centre d'études et de recherches scientifiques et un Centre d'enseignement théorique et pratique. Bien qu'au cours de cette première année de fonctionnement les efforts aient porté surtout sur les enseignements et en dépit du manque d'appareils scientifiques et de crédits nécessaires à leur achat, une thèse de doctorat en méde-

cine (René VUILLAUME. — L'Education Physique à l'Ecole : conditions actuelles, améliorations à apporter), est sortie, dès 1929, de l'Institut Régional d'Education Physique. Ce travail a été retenu par la Commission des prix de thèse de la Faculté de Médecine qui lui a attribué une mention « très honorable ».

ENSEIGNEMENT

Les enseignements ont été donnés dans les conditions suivantes :

Médecins et Etudiants en Médecine. — Soixante-douze étudiants en médecine de 3^e année se sont inscrits en vue de suivre l'enseignement médical élémentaire.

Pour que puisse prospérer cet ordre d'enseignement, il y aurait le plus grand intérêt à ce que l'enseignement élémentaire aux étudiants de 3^e année, qui n'est encore que facultatif, fût sanctionné officiellement par une interrogation spéciale au cours même des études du doctorat en médecine; cette mesure serait amplement justifiée par l'intérêt croissant que le grand public porte aux exercices du corps, par les excès inévitables qu'entraîne cet intérêt, par le fait aussi que, de plus en plus, les groupements d'éducation physique et de sport et les parents des jeunes sportifs recherchent l'avis des médecins sur la pratique des exercices.

Quant au diplôme d'études médicales spéciales d'éducation physique et sportive, il serait désirable de le rendre obligatoire pour les médecins inspecteurs des écoles et tous autres ayant à intervenir dans les questions d'éducation physique et de sport, de même que le diplôme d'hygiène est exigé déjà des candidats à l'Inspectorat départemental d'Hygiène.

Enseignement aux élèves maîtres des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. — Une série

de conférences destinées à assurer la liaison entre l'enseignement théorique des Sciences Naturelles et l'enseignement pratique de l'Education Physique déjà existants dans les Ecoles Normales, a été faite par le Directeur de l'Institut dans chacune des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices du ressort (Nancy, Maxéville, Bar-le-Duc, Commercy, Epinal et Mirecourt). Ces conférences ont été suivies au total par 170 élèves-maitres et élèves-maitresses, MM. les Inspecteurs d'Académie de chacun des départements ont bien voulu témoigner de la satisfaction que leur a causée cet enseignement.

Enseignement commun aux candidats au degré supérieur du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique et au certificat d'études supérieures d'éducation physique et sportive de l'Université de Nancy. — Pour en permettre la fréquentation effective et efficace à des élèves originaires de tous les points des trois départements constituant le ressort de l'Institut, ces enseignements ont été bloqués sur un seul jour de la semaine : le jeudi. Ils ont été suivis par huit hommes et dix-huit femmes, pour la plupart instituteurs et institutrices.

Pour le degré supérieur du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la gymnastique, les résultats ont été les suivants : Aux examens écrits, sur quinze élèves présentés, sept admissibles (soit 50 % environ, alors que pour l'ensemble de la France, sur 330 candidats, une soixantaine seulement ont été reçus, soit 10 % environ). Aux examens oraux, l'Institut de Nancy ne présentait pas de candidats hommes; quant aux femmes, sur les 29 reçues pour toute la France, 7 étaient originaires de l'Institut de Nancy (deux seulement ont été éliminées).

Pour ce qui concerne le Certificat d'Etudes Supérieures d'Education Physique et Sportive, sur les 21

candidats et candidates qui se sont présentés à la session de juillet, 17 ont subi avec succès toutes les épreuves et ont reçu le diplôme; 4 ont subi avec succès les épreuves écrites et pratiques, mais ont échoué aux épreuves orales. A la session de novembre, deux des candidates ajournées en juillet se sont présentées à nouveau aux épreuves orales et les ont subies avec succès.

Enseignement aux candidats au diplôme de moniteur d'Education physique et sportive de l'Université de Nancy. — Pour faciliter la fréquentation de cet enseignement aux moniteurs bénévoles des Sociétés d'Education Physique et des Sociétés sportives qui ont à vaquer à leurs occupations professionnelles au cours de la journée, tous les cours théoriques et exercices pratiques ont lieu une seule fois par semaine dans la soirée : le mercredi. Ils ont été suivis par 27 hommes et 15 femmes.

Aux épreuves de fin d'année, sur les 19 candidats et candidates qui se sont présentés, 17 ont subi les épreuves avec succès.

Un certain nombre de ces élèves de l'Institut s'est également présenté au degré élémentaire du Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (examen d'Etat) et ici encore les résultats ont été satisfaisants (15 succès sur 18 candidats présentés).

Il y a lieu de noter avec satisfaction que des groupements très nombreux et très divers d'éducation physique et sportive ont tenu à faire suivre ces enseignements par leurs moniteurs et monitrices, ce sont notamment : le Stade Universitaire Lorrain, le Club Athlétique de l'Union des Foyers Franco-Américains, l'Union Régionale Drouot, le Cercle des Nageurs de Nancy, la Section d'Education Physique des Amicales Féminines de Nancy, la Fédération Lorraine des Sociétés de Gymnastique.

Relations avec les Etablissements d'enseignement. — Le Directeur de l'Institut a fait cinq conférences sur divers sujets d'éducation physique au Stage départemental, organisé à Bar-le-Duc, à l'intention des instituteurs et institutrices de son département par M. GOUVY, Inspecteur d'Académie de la Meuse. Deux conférences sur les diverses méthodes d'éducation physique et leur valeur respective ont été faites aussi à la Semaine d'Etudes, organisée à Chaumont, pour le personnel de l'Enseignement primaire de la Haute-Marne, par M. l'Inspecteur d'Académie PIRONON.

Le Directeur de l'Institut d'Education Physique est en outre médecin consultant du Lycée Henri-Poincaré de Nancy pour l'éducation physique. Il aura à participer activement à la surveillance des cours de rééducation physique qui viennent d'être organisés par M. le Proviseur de cet établissement.

Relations avec les Etablissements de rééducation physique. — Le Directeur de l'Institut a continué ses fonctions de Directeur du Service d'Education respiratoire et d'entraînement physique au Préventorium de Flavigny-sur-Moselle et il a collaboré à l'organisation d'un enseignement d'éducation physique aux enfants de l'Hospice J.-B. Thierry, à Maxéville.

RAPPORTS AVEC LES GROUPEMENTS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT

La campagne de conférences de propagande en vue d'une pratique plus judicieuse des exercices physiques inaugurée dès avant la fondation de l'Institut par le Docteur MERKLEN, sous les auspices de la Ligue Lorraine d'Athlétisme, de la Ligue Lorraine de Football-Association et du Comité d'Alsace et de Lorraine de Rugby s'est poursuivie au cours de l'année qui vient de s'écouler, à Epinal, Bar-le-Duc. Knuttange, Metz, Hayange et Troyes.

Le Directeur de l'Institut a, en outre, continué ses fonctions de Conseil médical à la Commission des Juniors de la Fédération Française de Football-Association et de membre de la Commission d'Education Physique et Sportive de la Fédération Française d'Athlétisme. Un enseignement spécial, préparatoire au Brevet d'Eduteur de ladite Fédération, et subventionné par elle, a eu lieu à l'Institut de Nancy au cours de l'année 1929-1930 et les cinq candidats et candidates ainsi préparés ont été reçus avec les numéros : 1, 3, 4, 8 et 17 du classement général pour toute la France.

PROPAGANDE.

Quant aux relations avec le grand public, elles se sont manifestées par une conférence sur la pratique actuelle du sport, faite par le Directeur de l'Institut à l'Amicale des Infirmières de l'Union des Femmes de France de Nancy et par l'organisation de trois conférences publiques à la salle Poirel. (Le Tour de France cycliste, par le Dr G. RICHARD. La course à pied, par le Dr BELIN DU COTEAU. Pourquoi et comment vole un avion, par le Capitaine HOUPERT).

Lorsque nous aurons ajouté que le Directeur de l'Institut a été nommé membre du Comité Consultatif de l'Education Physique, qu'il a fait partie du Jury des épreuves du degré supérieur du Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique, et que M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Education Physique a bien voulu le désigner comme son représentant officiel au Congrès International d'éducation physique de Vienne (Autriche), nous en aurons terminé avec cet exposé succinct de l'activité de l'Institut Régional d'Education Physique.
